



**Déclaration liminaire de la FCPE Lisbonne**  
**Conseil d'Établissement du lycée français Charles Lepierre**  
**Jeudi 13 novembre 2025**

Madame la Proviseure, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Établissement,

Le 21 octobre dernier les fédérations de parents d'élèves ont été reçues par la Directrice Générale de la Mondialisation (DGM). Le constat présenté est clair et sans appel : le modèle actuel a « *atteint ses limites* » et n'est « *plus soutenable dans sa forme actuelle* ».

Nous sommes particulièrement choqués par la réflexion du groupe de travail interministériel. Sous prétexte d'un impératif de maîtrise des finances publiques, il questionne « *la vérité des coûts* » et le « **juste prix** » de l'enseignement et des services rendus.

Nous dénonçons la baisse des subventions et le transfert de la charge financière de la part patronale des pensions civiles des personnels titulaires. Ce transfert non compensé crée un déficit structurel que l'État refuse d'assumer.

Face à cette impasse, la seule mesure concrète envisagée à court terme serait une augmentation exceptionnelle et temporaire de la Participation Financière Complémentaire (PFC), mesure qui bien évidemment aura des répercussions sur les frais de scolarité.

Comment expliquer aux familles qu'une éventuelle hausse de leurs frais de scolarité ne servira pas à la modernisation de notre EGD, mais uniquement à combler un déficit structurel issu d'une crise que l'État a « *lui-même créée* » ?

Nous sommes également extrêmement préoccupés par son caractère prétendument *exceptionnel*. Dans le contexte politique actuel, dans une optique de recherche du « **juste prix** », accepter cette hausse sans garantie de retour en arrière, c'est accepter la pérennisation d'une fiscalité de l'enseignement français par et pour les familles.

Ces mesures annoncées, nous le soulignons, ne sont pas encore officielles ni définitives, et c'est précisément la raison de notre urgence.

Le Lycée Charles Lepierre, EGD justifié par des « raisons diplomatiques et d'intérêt national », est un pilier essentiel du rayonnement de la France au Portugal..

Nous vous demandons :

- De relayer notre alerte auprès des autorités de tutelle (Ambassade, AEFÉ, Ministère), et ce **avant le Conseil d'Administration de l'AEFE du 27 novembre**.
- De continuer, au niveau local et en toute transparence avec l'ensemble de la communauté scolaire, un travail sur des projections et des solutions pérennes, dans le but d'échelonner l'impact des futures orientations de l'AEFE sur le budget des familles et de le minimiser au maximum, afin qu'elles ne soient pas prises au dépourvu et puissent planifier sereinement la scolarité de leurs enfants.

L'accès à l'enseignement français à l'étranger ne peut pas être négocié au gré des arbitrages budgétaires de l'État. Il s'agit d'une mission de service public, d'universalité et de solidarité, et elle doit le rester.



Hélène Doussineau  
Présidente FEPE Lisbonne



Luís MORGADINHO  
Vice-Président FEPE Lisbonne